

## Calendrier Parcoursup 2023

- à partir du 18 janvier : inscription et création du dossier + formulation des premiers vœux
- 8 mars : dernier jour pour formuler des vœux
- 6 avril : validation des dossiers
- 1er juin : début des réponses des formations

### Les réponses des formations

- « **Oui** » = proposition d'admission => le candidat accepte ou renonce à la proposition
- « **en attente d'une place** » => le candidat maintient le vœu en attente ou y renonce
- « **non** » (pour les formations sélectives)
- « **oui** » ou « **oui-si** » : Oui-si = vous êtes admis à condition de suivre un dispositif d'aide à la réussite proposé par l'établissement en question (soutien, renforcement, remise à niveau, cours de méthodologie ...)



**Une fois que le jeune a accepté définitivement la proposition, il renonce à tous ses autres vœux.**

Possibilité d'accepter une proposition tout en conservant des vœux en attente.

- mi-juin : début de la phase complémentaire
- 13 juillet : dernières réponses

## A savoir

**Jusqu'à 10 vœux** avec possibilités de sous-vœux (dans la limite de 20 sous-vœux) selon les formations + 10 autres vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage

### **Pas de classement des vœux**

**Des possibilités de vœux multiples** = un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires (ex le vœu multiple BTS MCO qui regroupe tous ces BTS à l'échelle nationale).

Un vœu multiple compte pour 1 vœu parmi les 10 vœux possibles

### **Pas d'affectation par tirage au sort**

## **Sectorisation géographique**

**Pour les formations sélectives** (BTS, BUT, CPGE ...), les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans l'académie ou en dehors.

**Pour les formations non sélectives** (licences, PPPE, PASS), les lycéens peuvent faire des vœux dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique : un % maximum de candidats résidant hors académie est alors fixé par le recteur. L'appartenance ou non au secteur géographique est affichée aux candidats ainsi que les % fixés par les recteurs.

## **Les éléments pris en compte dans le dossier Parcoursup**

Au sein de chaque formation du supérieur, une commission d'examen des vœux, composée principalement d'enseignants, examinera les

candidatures à partir des critères qu'elle aura définis et précisés dans la fiche formation.

Elles disposeront des éléments suivants pour analyser votre dossier :

- le projet de formation motivé
- les bulletins scolaires et les notes du bac (épreuves anticipées, spécialités) pour la 1ère et terminale.
- les éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
- la rubrique « activités et centres d'intérêt », facultative, pour mettre en valeur vos compétences, expériences, ...
- la fiche Avenir renseignée par le lycée

La plateforme Parcoursup ne fait pas l'analyse des candidatures, elle se charge uniquement de les transmettre aux formations pour lesquelles vous avez formulé des vœux.

Attention : certaines formations sélectives organisent également des épreuves écrites et/ou orales (modalités à voir sur la fiche formation).

## Ressources pour les familles et les élèves

**Site parcoursup** (moteur de recherche des formations, FAQ, vidéos ...)

→ <https://www.terminales2022-2023.fr/>

→ vidéos de présentation de Parcoursup créées par le Ministère : sur youtube

**Salons, forums, portes ouvertes**

→ les salons et forums sont programmés dans toute la région, liste sur le site [www.coteformations.fr](http://www.coteformations.fr)

→ JPO : consulter régulièrement les sites internet des établissements qui vous intéressent + info sur fiche parcoursup

Pour être informé en temps réel sur la procédure parcoursup et ne rater aucune info importante, pensez à vous abonner aux réseaux sociaux de Parcoursup (facebook, instagram,...)

→ des lives et des tchats sont organisés régulièrement.

## **Les licences**

- les licences se répartissent en 4 grands domaines de formation : arts, lettres, langues / droit, économie, gestion / sciences humaines et sociales / sciences, technologie, santé

→ se déclinent en 50 mentions (par ex géographie et aménagement, ...) et chacune propose des parcours définis par chaque université. Spécialisation progressive qui permet une orientation pas à pas et facilite les passerelles entre filières de formation. Il est par ex possible de rejoindre un BTS ou un BUT dès la fin du 1er semestre, en fin de L1 voire de L2. Les étudiants ayant validé leur L2 peuvent partir en licence pro ou rejoindre une école.

## **Université**

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles.

20 à 30h/semaine en cours + travail personnel (environ 20h/semaine)

## **Accès aux études de santé**

- Licences accès santé : licences avec enseignements disciplinaires (droit, biologie, maths, ...) + des enseignements liés à l'option santé qui apportent les compétences en sciences fondamentales et en sciences humaines et sociale nécessaires à la poursuite d'études en

santé + une préparation aux épreuves d'accès en santé. À l'issue de l'année de LAS, si on veut candidater, classement sur les notes de LAS. Un jury détermine une note seuil au-dessus de laquelle les étudiants sont admis d'office en 2ème année d'études de santé = admis du 1er groupe (environ 1/2 des places disponibles). Pour les autres, entretien oral et 2nd classement.

**- PASS** : année de licence comprenant un tronc commun en santé (biophysique, anatomie, chimie, physique, ...) + des enseignements disciplinaires liés à l'option choisie (droit, bio, maths, ...) + préparation aux épreuves d'accès en santé.

ATTENTION : année très exigeante au niveau des enseignements fondamentaux pour la santé + charge de travail supplémentaire pour la mineure. Plus adapté pour des profils scientifiques. Tous les étudiants ont 2 chances pendant leur cursus pour candidater aux études de santé. Comme elle peut s'étaler sur 3 ans, **la LAS** est plus flexible et permet de tenter sa chance quand on se sent prêt donc pas forcément dès la 1ère année, contrairement au PASS. **Le PASS n'équivaut pas à la PACES car il n'y a plus de concours mais des examens classants.**

### Les BUT

Préparé en IUT (structure interne à l'université), permet autant la poursuite d'études que l'accès direct à l'emploi. Alternance entre CM, TD et TP. Soutien pédagogique et méthodologique important.

Dans chaque académie, 50 % des places devraient être réservées aux bacheliers technologiques pour les BUT de spécialité proche.

Les BUT couvrent chacun un domaine professionnel assez large et permettent de s'adapter à une famille d'emplois. 24 mentions.

Entre 35 et 40h/semaine de cours et projets tutorés (rythme assez similaire à la terminale).

**ATTENTION** : beaucoup de travail personnel s'y ajoute (DM) ! Rythme assez soutenu.

La formation mise sur les travaux pratiques et des cours assurés par des personnes en activité dans le secteur.

22 à 26 semaines de stage. Les 2/3 des enseignements sont destinés à acquérir des compétences professionnelles.

Obtention du DUT ancienne formule si 2 premières années validées.

## **Les BTS**

Le BTS vise une cible professionnelle précise et répond aux besoins des entreprises. Permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu. Proposé dans + de 120 spécialités. Formation qui privilégie la pratique, les stages (8 à 16 semaines) et l'intervention de professionnels du secteur.

Les matières générales constituent la moitié de la formation en 1ère année et le tiers en 2ème année.

L'encadrement pédagogique est semblable à celui de la terminale (environ 30 élèves par classe).

Entre 30 et 33h/semaine de cours, TD et TP + travail personnel. 50 % des titulaires de BTS poursuivent leurs études mais leur formation spécialisée les prépare moins à réussir dans des cursus longs (bac+5). Ils préparent principalement des licences pro ou formation complémentaire en 1 an.

Possible également de rejoindre des écoles par admissions parallèles (ingénieur, vétérinaires, commerce)

## **Les écoles spécialisées**

- écoles d'architecture → 20 écoles publiques (ENSA) qui préparent au DE d'architecte en 5 ans + 1 école privée à Paris + 1 école d'ingénieur à Strasbourg.

- écoles d'art → publiques ou privées, préparent aux métiers du design, du graphisme, de la mode, publicité, édition, communication, etc. 2 à 5 ans. Diplômes : DNMADE, DNA, DNSEP.

- écoles de cinéma, de spectacle, de musique → publiques ou privées, préparent aux métiers artistiques et/ou techniques. Les écoles publiques recrutent à bac+2 sur concours pour 3 à 4 ans d'études. Une 20aine d'écoles d'art, majoritairement privées, proposent des cursus en animation en 3 à 5 ans après le bac.

- écoles d'ingénieur → une 100aine d'écoles recrutent au niveau bac. Celles possédant une prépa intégrée permettent à leurs élèves d'accéder sans concours au cycle ingénieur qu'elles proposent. D'autres offrent des cycles préparatoires communs ouvrant à un nombre restreint d'écoles. 5 ans (2 ans en cycle préparatoire et 3 ans en école d'ingénieur). Une 100aine d'écoles recrutent à bac+2 (CPGE, BTS, DUT, L2), accès sur concours.

- écoles de commerce et de gestion → cursus généralistes qui couvre l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Les spécialisations interviennent en fin de parcours.

Les diplômes de la filière expertise comptable sont proposés en lycées ou en IUT. DCG en 3 ans est le premier diplôme.

- écoles du paramédical → délivrent des DE en 1 à 5 ans. Accès sélectif. À noter : pour les formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture le bac n'est pas requis.

- écoles du social → éduc, EJE, assistantes sociales, ... Délivrent un DE, en 3 ans.

À noter : la formation de moniteur-éducateur (1 an) n'exige pas le bac et recrute sur concours.

- les IEP → 10 IEP forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion, ...

## Les CPGE

La principale voie d'accès aux grandes écoles, en 2 ans, en lycée. 3 filières : économique / littéraire / scientifique. Alternance entre cours théoriques, TD, devoirs sur table et interrogations orales (« colles »). Rythme très intense.

À noter : les CPGE ne sont pas réservées aux « têtes de classe » ; l'important est d'avoir un profil équilibré entre toutes les disciplines et d'être régulier dans ses efforts. Il existe des CPGE à destination des bacheliers technologiques.

Il existe des prépa en 1 an après un bac+2 (prépa ATS).  
Débouchés

- prépa littéraires → ENS, écoles de journalisme, commerce, communication, traduction, IEP,...
- prépa scientifiques → écoles d'ingénieur, ENS, écoles vétérinaires, école militaire
- prépa économique → écoles de commerce et de management, ENS, écoles de statistiques

Les formations en 1 an :

- Mentions complémentaires (MC) pour se spécialiser, se préparent en apprentissage en lycée professionnel ou CFA.
- Formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) validées par des attestations de formation et qui répondent aux besoins locaux des entreprises en matière d'emploi.
- Certificats de spécialisation agricole (CS) attestent de compétences utiles aux exploitants agricoles.